

Engagée dans le développement des mobilités douces, Nîmes Métropole s'associe pour la quatrième fois à l'opération nationale « **Mai à Vélo** », portée par le ministère de la Transition écologique et le ministère des Sports. Objectif : **recenser, accompagner et valoriser toutes les initiatives cyclables organisées sur le territoire du 1^{er} au 31 mai 2026**. Balades, ateliers, défis, expositions ou animations... chaque action compte pour promouvoir la pratique du vélo au quotidien ! « *Le vélo est un levier essentiel de transition écologique, de cohésion sociale et d'attractivité pour notre territoire* », souligne Franck Proust, Président de Nîmes Métropole.

Vous avez un projet ?

Proposez votre action et participez à la dynamique "Mai à Vélo 2026" en déposant votre candidature avant le 13 février 2026.

Objectif de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

- Encourager les acteurs du territoire (communes, associations, entreprises, établissements scolaires, commerces, etc.) à organiser des actions en lien avec le vélo durant le mois de mai 2026
- Sensibiliser les habitants aux bienfaits du vélo pour la santé, l'environnement et la qualité de vie
- Promouvoir le vélo comme mode de déplacement durable et quotidien
- Valoriser les initiatives locales dans le cadre d'une communication commune « Mai à Vélo – Nîmes Métropole »

A qui s'adresse l'AMI

- Aux communes membres de Nîmes Métropole
- Aux associations locales œuvrant dans les domaines du sport, de la mobilité, de la santé, de l'environnement, de l'éducation ou de la solidarité
- Les entreprises et commerces souhaitant promouvoir la mobilité durable auprès de leurs salariés ou clients ;
- Les établissements scolaires et structures d'éducation souhaitant mener des actions de sensibilisation auprès des jeunes publics.

Modalités de participation

Les porteurs de projet sont invités à transmettre leur proposition à Nîmes Métropole avant le **13 février 2026**.

Le dossier de candidature devra comprendre :

- Une présentation du porteur de projet (structure, coordonnées, contact référent)
- Une description synthétique de l'action proposée (objectifs, public visé, date, lieu, déroulé)
- Les besoins éventuels d'accompagnement (communication, matériel, coordination, etc.)

Accompagnement proposé par Nîmes Métropole

- Une valorisation dans la communication officielle « Mai à Vélo 2026 – Nîmes Métropole » (site web, réseaux sociaux, affiches, flyers, etc.)
- Un accompagnement logistique ou technique selon la nature de l'action
- La mise à disposition d'outils de communication (visuels, logos, supports nationaux « Mai à Vélo »)

Les projets seront sélectionnés selon les critères suivants

- Adéquation avec les objectifs de l'opération « Mai à Vélo »
- Capacité à mobiliser les habitants et les acteurs locaux
- Caractère original, inclusif et durable de l'action proposée
- Faisabilité technique et logistique

Calendrier prévisionnel :

Lancement de l'AMI : 5 janvier 2026

Date de limite de dépôt des candidatures : 13 février 2026

Sélection et accompagnement des projets : 16 février au 6 mars 2026

Lancement de l'événement et village vélo : 29 avril 2026

Vos actions et animations : mai 2026 !

Dossier de candidature

Informations sur le porteur de projet

Nom de la structure	
Type de structure (Commune, Association, Entreprise, Établissement scolaire, Autre)	
Adresse postale	
Contact référent (nom, prénom)	
Fonction	
Téléphone	
Adresse e-mail	

Présentation de l'action proposée

Titre de l'animation	
Type d'action (Balade, Atelier, Animation, Exposition, Challenge, Autre)	
Brève description de l'action	
Objectifs de l'action	
Déroulé de l'animation	

Public visé	
Partenaires impliqués	
Date(s) prévue(s)	
Lieu(x) de réalisation	
Nombre estimé de participants	
Modalités d'inscriptions si besoin	

Moyens et besoins

Ressources mobilisées (humaines, matérielles, financières)	
Besoins éventuels d'accompagnement par Nîmes Métropole	

Engagement du porteur de projet

Le porteur du projet s'engage à mettre en œuvre son animation et à transmettre les informations nécessaires à la communication de Nîmes Métropole.

Date et signature du référent animation Mai à Vélo

Contacts Nîmes Métropole :

Jean Noël Cohen – 06 43 21 77 62

Laetitia Tamimi – 06 22 65 95 14

maiavelo@nimes-metropole.fr